

La réadaptation au lieu de la rente

Embauche de bénéficiaires de rente

Situation	Mesures de réinsertion	Mesures d'ordre professionnel	Embauche
Qui	Durée jusqu'à la fin des MR, durée selon les principes de la proportionnalité et de l'adéquation	jusqu'à la fin des mesures	3 ans
Bénéficiaire de rente	Certificat médical	Obligation de collaborer aux mesures de réadaptation, apte à la réadaptation, certificat médical	
Employeur	Coopération pendant les MR, indemnisation de 100 fr. max par jour	Placement à l'essai, placement, job coaching, place de formation	Embauche, job coaching
Médecin	Coopération à la mise en œuvre des MR, traitement, certificat médical	Coopération à la mise en œuvre des mesures d'ordre professionnel, traitement, certificat médical, interlocuteur pour les mesures d'ordre professionnel	
Assurance-maladie	Frais de traitement	Frais de traitement	Frais de traitement
Assurance-accidents Accident ou maladie prof.	Poursuite du versement de la rente AA, frais de traitement si indiqué en plus de la rente	Poursuite du versement de la rente AA, frais de traitement si indiqué en plus de la rente	Event. révision de la rente, frais de traitement si indiqué en plus de la rente
Assurance-invalidité	MR pour entrer sur le marché primaire de l'emploi, poursuite du versement de la rente, job coaching	Mesures d'ordre professionnel : placement, orientation professionnelle, formation professionnelle initiale, reclassement, placement à l'essai de 180 jours max., job coaching, poursuite du versement de la rente	Mesures d'ordre professionnel : AIT 180 jours max., période de protection de 3 ans avec prestation transitoire, moyens auxiliaires, job coaching, poursuite du versement de la rente AI
Caisse de pension	Versement de la rente	Versement de la rente	Tenue du compte de vieillesse par la CP précédente, rente comme prestation subsidiaire
ORP			
PC	Si nécessaire pour garantir le minimum vital		Si nécessaire pour garantir le minimum vital
Prestataire externe	Job coach	Job coach	Job coach

Coordiantion

Coopération

Abréviations

AA Assurance-accidents
AI Assurance-invalidité
AIT Allocation d'initiation au travail
CP Caisse de pension

MR Mesures de réinsertion
ORP Office régional de placement
PC Prestations complémentaires